

Mairie de Brie



Le bourg - 106 rue de la Mairie

16590 BRIE

Téléphone : 05 45 69 96 89

Mail : mairie@mairie-brie.fr

Commune de BRIE

BAIL pour une parcelle de jardins familiaux

Entre d'une part

la commune de BRIE propriétaire des parcelles et représentée par le maire Monsieur BUISSON Michel,

et d'autre part,

Monsieur ou Madame (Nom, Prénom) :-----

Adresse :-----

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 :

La Commune de BRIE s'engage à mettre à disposition de Monsieur :-----

Madame :-----, une parcelle de jardin d'une superficie de ----- mètres carrés, moyennant un prix annuel de **0,16 € le mètre carré** pour l'année **2024**. Ce tarif pourra être revu chaque année par délibération du Conseil Municipal.

Article 2 :

Monsieur ou Madame ----- s'engage à exploiter cette parcelle de jardin conformément au règlement intérieur en vigueur dont un exemplaire lui a été remis.

Article 3 :

Le présent bail sera renouvelé chaque année par tacite reconduction. Le Comité de Pilotage des Jardins Familiaux pourra y mettre fin en cas de non respect du règlement intérieur et selon une procédure décrite dans ce même document.

Fait à BRIE le :----- pour servir et valoir ce que de droit.

La Commune de BRIE, P/Le Maire,

M. Daniel BOUCHERIT, Maire Adjoint

Signature et cachet de la mairie

Monsieur :-----

Madame :-----

Signature :

